

1^{er} assemblée générale du Club de Pickleball
de Deux-Montagnes (CPDM)

PROCÈS -VERBAL

Date : Vendredi 17 octobre 2025
Heure : 18h30
Lieu : École Emmanuel-Chénard
600, 28^e avenue
Deux-Montagnes (Québec)



Sont présents :

- Anne Beaudoin
- Denis Berthelette
- Luc Bouchard
- Marie-Josée Cantin
- Sylvie Charbonneau
- John Cyriacopoulos
- Benoit Daneau
- Manon Girard
- John R. Ratté
- Benoit Lablanc
- Sylvie Leclerc
- Jessica Lefebvre
- Normand Malric
- Jocelyn Goerner
- Gabriel Pilon
- Ghislain Guindon
- Jean Pomerleau
- Guylaine Rochon
- André Turmel
- Luce Turmel
- Robert Rocheleau
- France Rochon
- Mariel Gonzalez **(NR)**
- Louise Pissardo **(NR)**
- Victor Pedneault **(NR)**

(NR) : Non résident de Deux-Montagnes

Absences motivées :

- Francis Grado
- Alain Jean
- Marguerite Aubut
- Yanara Legon Pool
- Guy Vigeant
- Richard Lefebvre
- Marie-Claude Binette
- Stéphane Roux
- Ronald Gauthier
- Jacques Latour
- Guylaine Pelletier
- Luc Larouche
- Diane Robitaille

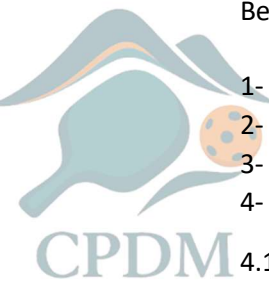
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCES

Denis Berthelette souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 18h30. Pour assurer le bon déroulement de la réunion, Denis Berthelette se propose pour agir à titre de président d'assemblée et propose de désigner Ghislain Guindon pour agir à titre de secrétaire d'assemblée. Les propositions sont adoptées à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes.



2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour, sur proposition de Ghislain Guindon et appuyé par Denis Berthelette, il est unanimement résolu d'adopter l'Ordre du jour qui suit :

- 
- 1- Nomination d'un président d'assemblée
 - 2- Nomination du secrétaire d'assemblée
 - 3- Adoption de l'ordre du jour
 - 4- Appel de candidature pour combler les postes du conseil d'administration et élection
 - 4.1 Président
 - 4.2 Vice-président
 - 4.3 Secrétaire
 - 4.4 Trésorier
 - 4.5 Directeur
 - 5- Proposition du nom du Club
 - 6- Cotisation
 - 7- Limite du nombre de membre
 - 8- Questions
 - 9- Levée d'assemblée

3- APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER LES POSTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'assemblée présente les tâches et fonctions des administrateurs et procède à l'élection.

Président

Il est proposé par Normand Malric appuyée par Luce Turmel et unanimement résolu que monsieur Denis Berthelette soit et est nommé président du Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM).

Vice-président

Il est proposé par Ghislain Guindon appuyé par Jean Pomerleau et unanimement résolu que monsieur Robert Rocheleau soit et est nommé vice-président du Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM).

Secrétaire

Il est proposé par Normand Malric appuyée par Sylvie Charbonneau et unanimement résolu que monsieur Ghislain Guindon soit et est nommé secrétaire du Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM).

Trésorier

Il est proposé par Denis Berthelette appuyée par Marie-Josée Cantin et unanimement résolu que monsieur Luc Bouchard soit et est nommé trésorier du Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM)



Directeur

Il est proposé par Denis Berthelette appuyée par France Rochon et unanimement résolu que madame Sylvie Charbonneau soit et est nommée directrice du Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM).

4- PROPOSITION DU NOM DU CLUB

Denis Berthelette propose comme nom : Club de Pickleball du Lac des Deux-Montagnes (CPDM) sujet à approbation de la ville de Deux-Montagnes. Anne Baudoin appuie la proposition.

5-COTISATION

Denis Berthelette propose un coût d'adhésion annuel de 60\$ pour les résidents et de 75\$ pour les non-résidents et une période d'adhésion du 1^{er} décembre au 30 novembre. France Rochon appuie la proposition.

Le trésorier demande à l'assemblée de lui fournir le mandat d'ouvrir un compte de banque afin de déposer l'argent des cotisations et financer les activités du Club de Pickleball de Deux-Montagnes (CPDM). Il est unanimement résolu d'accepter la demande du trésorier de procéder à l'ouverture d'un compte de banque. Denis Berthelette informe l'assemblée que les seules personnes autorisées à signer les chèques, sont le Trésorier, le Président et en l'absence du président, le Vice-président. Denis Berthelette précise également que les chèques devront être signés par au moins deux (2) personnes.

6-LIMITE DU NOMBRE DE MEMBRE

Après de brefs échanges, Sylvie Charbonneau suggère de limiter le nombre de joueur à 40 résidents de Deux-Montagnes et à un maximum de 10 joueurs non-résidents. France Rochon appuie la proposition.

7-QUESTIONS

Des questions sont soulevées concernant l'accès aux terrains versus le nombre de joueurs, la façon de classer les joueurs, les filets, le tarif pour les non membres qui voudraient jouer durant les heures réservées à l'association, le tarif pour les gens qui ne voudraient pas jouer l'hiver/ l'été, la gestion des horaires de jeu à l'aide de Spond par exemple, la tenue de clinique de Pickleball, etc. Le conseil d'administration veillera à fournir des réponses / solutions et d'en assurer la communication auprès des membres.

8-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, le président remercie les participants et déclare l'assemblée levée à 19H10.

Le président,
Denis Berthelette

Le secrétaire,
Ghislain Guindon

CPDM